

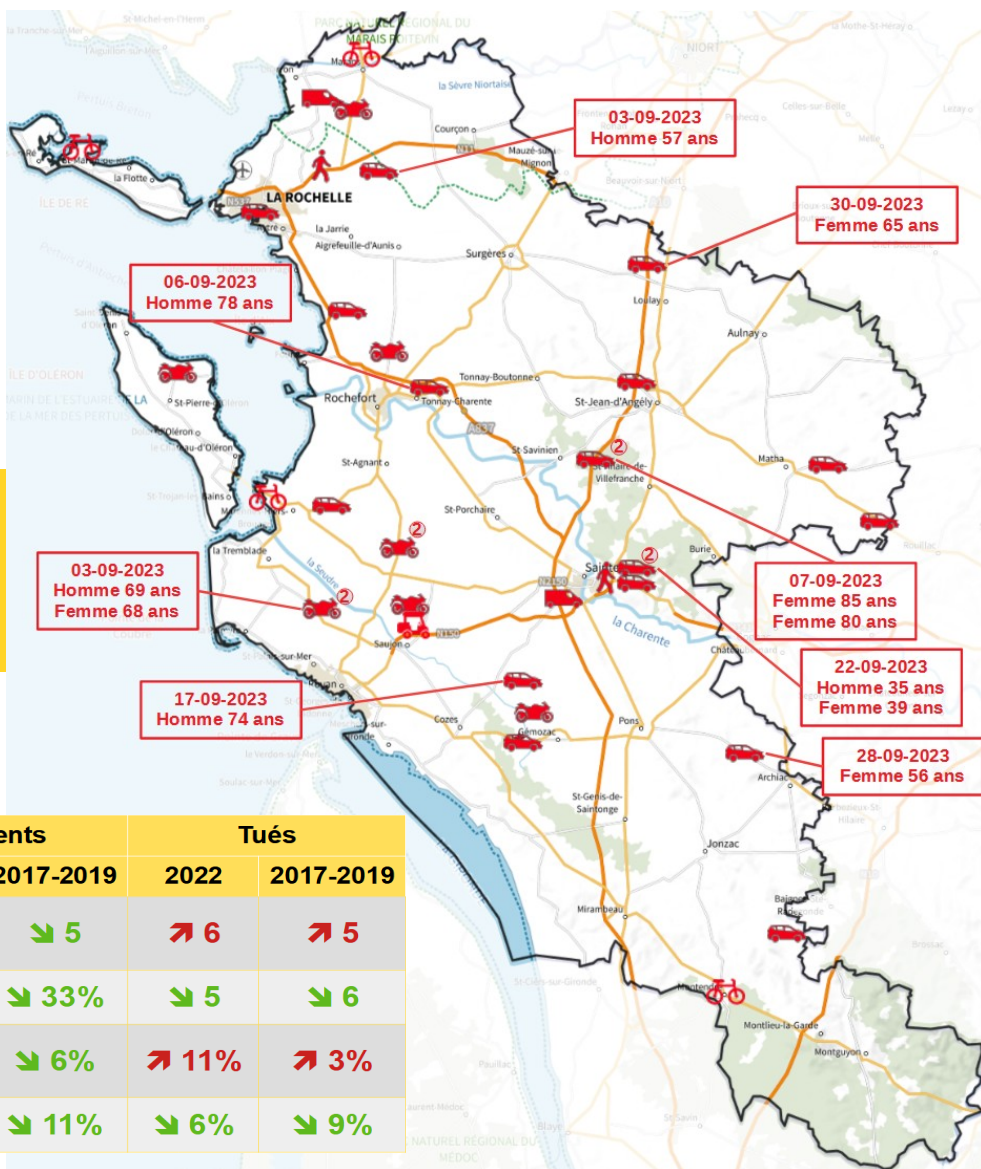
BAROMÈTRE MENSUEL DE L'ACCIDENTALITÉ ROUTIÈRE SEPTEMBRE 2023

LES CHIFFRES CLÉS DU MOIS :

48 ACCIDENTS CORPORELS
53 PERSONNES BLESSÉES
11 PERSONNES TUÉES

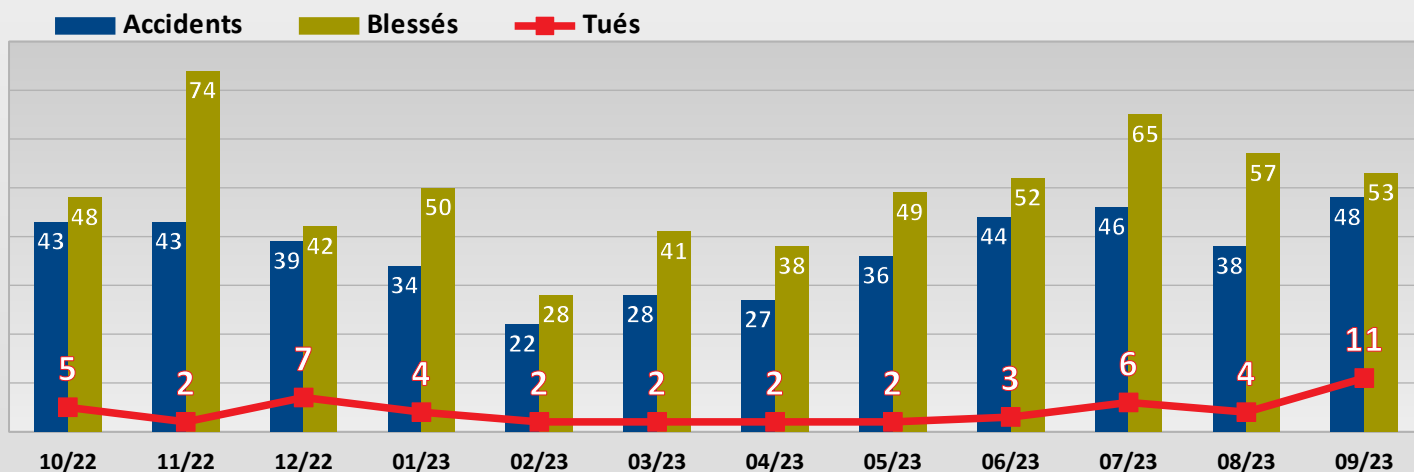
DEPUIS LE 1^{er} JANVIER :

323 ACCIDENTS CORPORELS
433 PERSONNES BLESSÉES
36 PERSONNES TUÉES



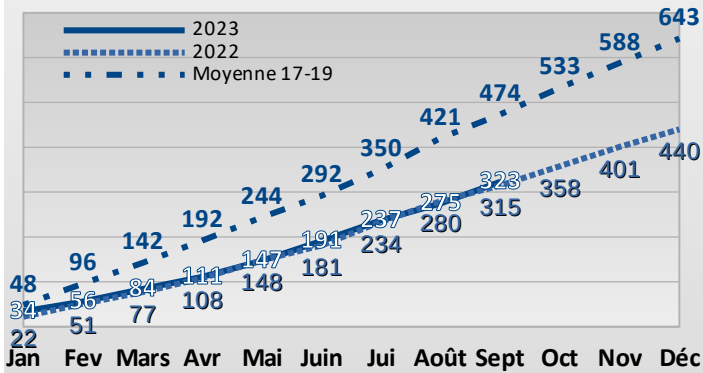
ÉVOLUTIONS		Accidents		Tués	
		2022	2017-2019	2022	2017-2019
Charente Maritime	SEPTEMBRE 2023	↗ 14	↘ 5	↗ 6	↗ 5
	Cumul Annuel	↗ 1%	↘ 33%	↘ 5	↘ 6
National	SEPTEMBRE 2023	↗ 5%	↘ 6%	↗ 11%	↗ 3%
	Cumul Annuel	↘ 5%	↘ 11%	↘ 6%	↘ 9%

ATB par mois sur 12 mois glissants

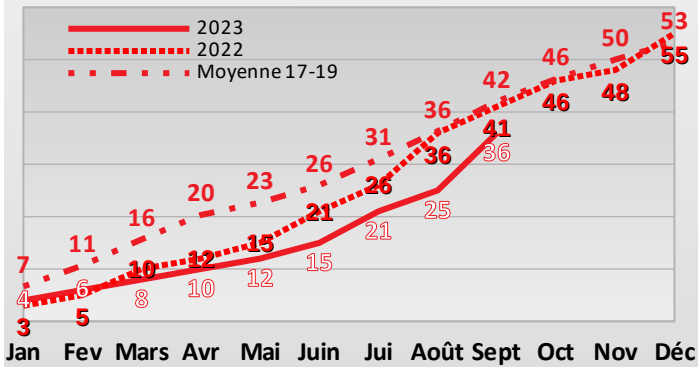


Cumuls Annuels

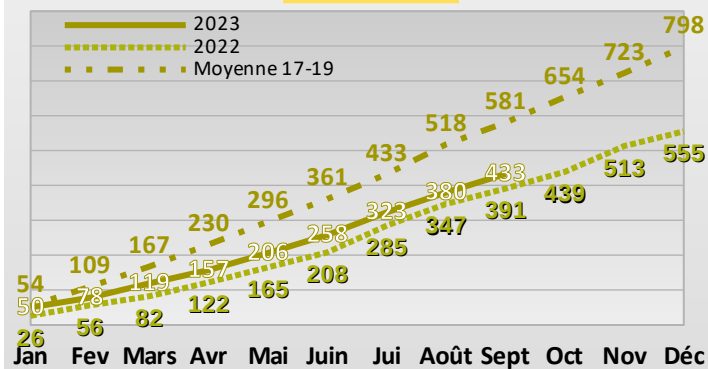
Nombre Accidents Corporels



Nombre Tués

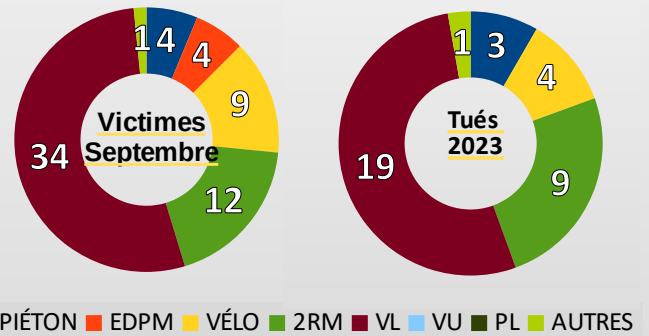


Nombre Blessés

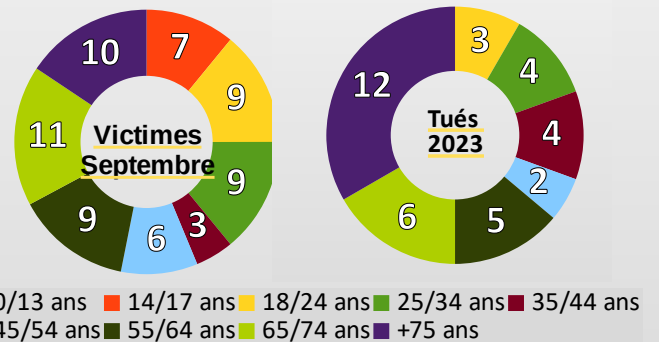


Répartitions

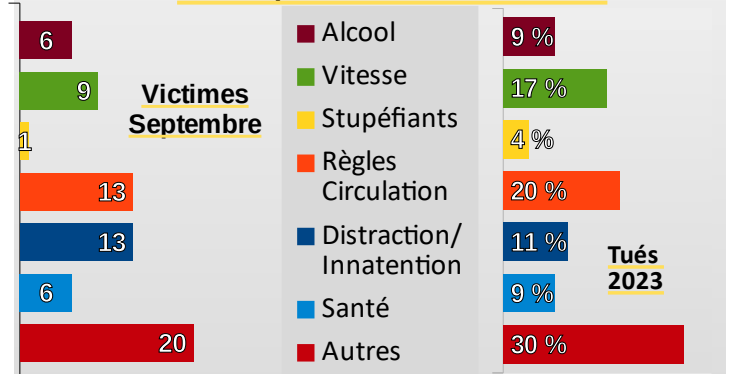
Mode de déplacement



Tranches d'âge



Causes présumées des accidents



Rouler en toute sécurité et être visible à vélo

Un équipement et un comportement visible

Afin d'être vu de tous, voici quelques conseils :

préférez les vêtements de couleurs claires ou, mieux équipés un dispositif rétro-réfléchissant que vous puissiez porter par tous les temps ;

lorsque vous tournez, n'oubliez pas de tendre votre bras dans la direction que vous souhaitez prendre. Si vous devez vous arrêter, levez votre bras vers le haut. Apprendre à se signaler correctement, c'est aussi se rendre visible.

Hors agglomération, il est obligatoire de porter un gilet jaune rétro-réfléchissant la nuit, ou lorsque la visibilité est insuffisante.

Être visible à vélo

Rouler à vélo vous expose à un risque d'accident important, notamment lorsque vous êtes amenés à vous déplacer directement sur la chaussée, aux côtés des véhicules motorisés. Afin de garantir votre sécurité, nous vous invitons à vous rendre visible en toutes circonstances afin de réduire ces risques.

De nuit et sans gilet, le cycliste est visible à seulement 30 mètres par les autres usagers. En revanche, si le cycliste porte un gilet, un conducteur le voit à 160 mètres, ce qui lui laisse le temps de ralentir et de se déporter.

Un vélo bien équipé

Nous vous encourageons également à :

vous munir de pneus à bandes latérales rétro-réfléchissantes et à installer des réflecteurs de lumières dans le cadre de votre vélo ;

installer des rétroviseurs sur votre vélo; ils peuvent vous apporter une meilleure visibilité de votre environnement et vous aider à réagir en cas de danger ;

ajouter un écarteur de danger. Ce dispositif, fixé sur votre porte-bagages, incite les voitures à s'écartier davantage lorsqu'elles vous doublent.

N'oubliez pas : la sonnette est obligatoire et permet de se signaler en cas de danger.

Source : ONISR au 17/10/2023. Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre. Les données 2017 à 2021 sont définitives. Les données 2022 sont définitives et 2023 sont provisoires. Les moyennes 2017-2019 sont arrondies à l'unité. Le calcul d'évolution est calculé sur les données non arrondies.